



# Côte d'Ivoire : entretien avec Mamadou Koulibaly

## Ministre du Budget du gouvernement de transition

**Bernard Contamin, Bruno Losch**

DANS **POLITIQUE AFRICAINE 2000/1 N° 77** , PAGES 129 À 142  
ÉDITIONS **KARTHALA**

ISSN 0244-7827

ISBN 9782811100568

DOI 10.3917/polaf.077.0129

Date de mise en ligne : 15/11/2012

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-africaine-2000-1-page-129?lang=fr>



**CAIRN · INFO**

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Karthala.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

## CÔTE D'IVOIRE : ENTRETIEN AVEC MAMADOU KOULIBALY

MINISTRE DU BUDGET DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION

**M**amadou Koulibaly est économiste, universitaire, spécialiste de la fiscalité et de la monnaie. Il est l'auteur notamment de l'ouvrage *Le Libéralisme. Nouveau départ pour l'Afrique noire*<sup>1</sup>. Professeur à l'université d'Abidjan, associé aux universités de Lille et de Versailles-Saint-Quentin, il est également conseiller économique de Laurent Gbagbo, président du Front populaire ivoirien (FPI). Il était détaché au Codesria à Dakar jusqu'à sa nomination, le 14 janvier dernier, comme ministre du Budget dans le gouvernement de transition. Il détient l'un des deux portefeuilles supplémentaires obtenus au forceps par le parti de Laurent Gbagbo.

Dans cet entretien, Mamadou Koulibaly évoque les enjeux économiques et financiers de la transition impulsée par le coup d'État de décembre 1999. Dans une conjoncture marquée par la crise aiguë des finances publiques, il souligne notamment la difficulté à renouer le dialogue avec les bailleurs de fonds et à répondre à l'urgence des attentes corporatistes.

*Monsieur le Ministre, en tant que responsable du département du Budget, vous êtes en première ligne de la gestion d'une situation financière qui est réputée extrêmement difficile pour la Côte d'Ivoire. Quel est l'état exact des finances publiques ?*

**L**a situation est effectivement difficile. Avec la récente mission du FMI, nous avons essayé de faire le point. Il semble que l'année 1999 se soit achevée sur un déficit d'environ 197 milliards de francs CFA, soit 3 % du PIB, deux fois plus que l'objectif recherché. Cela nous a beaucoup inquiétés, et nous nous sommes dit qu'il fallait lancer un audit en profondeur des finances

1. *Le Libéralisme. Nouveau départ pour l'Afrique noire*, Paris, L'Harmattan, 1992.



publiques. Les arriérés cumulés, que l'on peut mettre au bilan de la gestion passée, représentent environ 7 % du PIB, soit 500 milliards de francs CFA. C'est énorme.

*Quelles sont les principales échéances ?*

**I**l y en a plusieurs ! Les plus urgentes sont les services de la dette de la Banque mondiale (14 milliards) et de la BAD (12 milliards), pour le 15 février ! En ce qui concerne l'Agence française de développement (cela fait aussi beaucoup de milliards !) et les États-Unis, les échéances sont dépassées depuis quinze jours et nous sommes dans la zone des sanctions. Mais nous résolvons les problèmes au coup par coup : nous allons d'abord commencer par les deux banques puis, le temps de rassembler encore un peu d'argent, nous verrons le cas des autres.

*Comment est assuré le financement ?*

**L**e financement sera en partie monétaire. La BCEAO (Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest) a été sollicitée, bien que les plafonds autorisés des avances soient déjà dépassés. Mais j'espère que cela ne sera pas pour une période durable. Nous pensons que, dans quelques semaines, l'État ivoirien pourra rembourser et compléter avec de l'argent tiré des soldes de l'ancienne Caisse de stabilisation et du Trésor public. Je ne peux pas vous donner les proportions, mais ce sera difficile.

*Quel est, plus globalement, l'attitude des bailleurs de fonds à l'égard du nouveau gouvernement ivoirien, à l'égard d'un gouvernement de transition issu d'un coup d'État militaire, donc généralement peu « apprécié » par la communauté internationale ? Comment se sont passés les premiers contacts avec les bailleurs de fonds, et notamment avec l'Union européenne ?*

**J**e découvre de l'intérieur un mécanisme souvent dénoncé, mais dont la configuration exprime clairement les relations entre les pays pauvres et les pays riches. Je vais vous parler rapidement de deux expériences. Je commencerai par l'expérience des négociations avec le FMI. J'ai trouvé des experts du Fonds relativement courtois, bons diplomates, connaissant leur métier,

mais en même temps trop passésistes, trop figés dans leur position d'experts du Fonds monétaire. J'ai l'impression qu'ils n'ont pas encore bien perçu qu'il y a eu un changement à l'échelle de la planète. Ils s'adressent aux pays en développement comme si rien ne s'était passé depuis 1990. Ils se sont adressés au gouvernement ivoirien comme s'il n'y avait pas eu de coup d'État, comme si le cadre institutionnel n'avait pas changé. Quand ils parlent de cadrage macroéconomique, pour eux, cela s'arrête au Tableau des opérations financières de l'État (TOFE). Ils oublient que ce cadrage macroéconomique dépend aussi de la nature du gouvernement, de la nature des institutions et des relations politiques. Ils reconnaissent que les conditions préalables sont dans la sécurité du cadre politique et du cadre démocratique des nations qu'ils visitent, mais ils se disent impuissants à travailler sur ce cadre. Ils ne s'intéressent qu'aux opérations financières de l'État ! C'est donc un peu partiel ! Ils ont pourtant le sentiment qu'ils doivent imposer des politiques aux gouvernements, leurs aide-mémoire ayant le ton de diktats. Ils ont un vocabulaire tout prêt : pour eux, l'alternative, c'est la politique d'austérité contre la politique d'austérité...

Ils ne se rendent pas compte que l'austérité signifie qu'il n'y a pas d'argent et qu'il faut alors essayer de « serrer ». Alors que, dans le cas de la Côte d'Ivoire, il y a de l'argent ! Ils l'ont dit eux-mêmes : le potentiel est énorme, mais il y a trop de gaspillage. Or, au lieu de demander de la discipline budgétaire, ils exigent de l'austérité budgétaire, ce qui ne correspond pas vraiment à notre situation. Mais la discussion reste ouverte. Ils ont eu un langage franc. En retour, on a eu un langage franc avec eux. On s'est entendu et ils ont décidé de revenir fin mars-début avril pour voir les progrès réalisés. Nous les attendons. Nous nous préparons. Nous travaillons.

Du côté de l'Europe, il y a aussi le même type de relations. La Banque est une organisation multilatérale. L'Europe, c'est également multilatéral, mais avec des États. Dans le cadre des consultations, on a trouvé en face de nous des représentants du Conseil des ministres européens, présidé par le Portugal, ainsi que des représentants du Conseil des ACP représentés à l'échelle des ambassadeurs<sup>2</sup>. On a échangé. L'Union européenne accuse la

---

2. Selon la Convention de Lomé (article 366 bis), une procédure spéciale est prévue en cas d'interruption du processus démocratique qui permet de suspendre l'aide technique et budgétaire. Elle prévoit une concertation entre la troïka de l'Union européenne, la troïka des ACP et le pays concerné assisté de deux pays de son choix. La Côte d'Ivoire avait choisi le Sénégal et le Niger.



Côte d'Ivoire d'avoir fait un coup d'État, ce qui n'est pas conforme aux accords UE-ACP. Après une condamnation de principe, ils nous ont posé une série de questions sur les intentions du gouvernement de transition, ses objectifs, ses méthodes, la manière dont il est perçu par la population, ses responsabilités par rapport au Conseil national de salut public, etc. Suite à nos réponses, les Européens nous ont dit : « Veuillez vous retirer pour nous permettre de délibérer. » Puis, après une attente – dans le couloir –, ils nous ont rappelés et nous ont dit : « Nous suivons de près ce que vous faites, vous *pouvez compter sur nous*. » C'est un aspect intéressant et méconnu des relations avec les bailleurs de fonds. Il y en a sûrement d'autres, j'ai le temps de les découvrir. Nous avons encore cinq mois...

*Cela ressemble un peu à un grand oral...*

**O**ui, cela m'a rappelé une soutenance de thèse.

*Avec un peu plus de recul par rapport aux prochaines échéances dont vous avez parlé, quels sont les choix du gouvernement en matière de maîtrise des dépenses et de nouvelles recettes fiscales ?*

**L**e gouvernement compte se donner les moyens d'un recouvrement plus efficace des recettes de l'État. Il ne s'agit pas seulement de lutter contre la fraude, mais de poursuivre les fraudeurs, de les traquer, de les arrêter, de les punir et de faire exécuter les peines. Nous cherchons chaque fois la solution la meilleure pour que l'État rentre dans ses fonds. Liquidier les biens pour faire un peu d'argent, c'est mieux que d'emprisonner les fraudeurs. Ça, c'est une première voie. Et puis, il y a aussi de nombreux ajustements à réaliser, notamment les droits de douane minimums sur toutes les importations des entreprises qui, traditionnellement, bénéficiaient du code des investissements et du code minier. Il en est de même pour les douze grands travaux lancés par la Côte d'Ivoire, qui bénéficiaient aussi d'exonération<sup>3</sup>. Tous ces agréments vont être soumis à 5 % de droits de douane avec effet non rétroactif. Je pense qu'il faut aussi examiner l'introduction de la TVA sur les investissements pétroliers et miniers, actuellement exonérés d'impôts. Ce serait une façon de collecter un peu d'argent pour les caisses de l'État, si l'on y arrive... Il y a également l'adaptation progressive de notre système de

TVA aux accords de l'UEMOA. On est en train de voir comment jouer pour que, techniquement, tout cela soit possible.

Et puis, bien entendu, il y a le renforcement de la collecte de l'impôt sur le foncier urbain bâti. Avec tous les quartiers bâtis et nouvellement créés dans Abidjan, il y a beaucoup d'argent, un véritable gisement dans le foncier, mais on n'a jamais vraiment essayé de l'exploiter. Je pense que le Trésor public émet chaque année environ 45 milliards de francs CFA d'impôts fonciers. Si mes chiffres sont exacts, je ne crois pas que l'on en retire plus de 10 milliards. Cette année, sur le budget 2000, les prévisions envisageaient une émission de 75 milliards de francs CFA d'impôt foncier. Passer de 10 à 40-50 milliards de rentrées effectives, ce serait déjà pas mal pour le budget de l'État. Techniquement, on va tout mettre en œuvre pour y arriver.

Côté dépenses, la règle sera simple : il faut revenir à la rigueur budgétaire. On a déjà commencé. En premier lieu, toutes les dépenses farfelues sont à supprimer, ainsi que toutes les dépenses hors budget. Des dépenses sérieuses et importantes, mais qui ne sont pas essentielles dans la période de transition, seront également abandonnées, comme par exemple les participations aux réunions internationales. La première priorité, ce sont les salaires, y compris les retraites. Ensuite, c'est le social : hôpitaux, universités, écoles, mais aussi armée. Puis, après le social, le remboursement de la dette. Mais il faut d'abord gérer les foyers de tension susceptibles de conduire à un arrêt de la transition. L'armée entre dans cette catégorie : il faut tout faire pour qu'elle retourne dans les casernes, sans attendre la fin des élections.

Enfin, il faut une discipline plus stricte dans la gestion des ressources humaines de l'État. Il y a beaucoup trop de fonctionnaires fictifs. Il n'est pas question de faire un nouveau recensement, mais de rapprocher les fichiers de la solde de ceux des fonctionnaires par ministère. À partir des fiches de paie transmises par le service de la solde, le responsable des ressources humaines du ministère des Finances a pu constater que 30 % des bénéficiaires d'une fiche de paie n'appartenaient pas à son ministère. Il faut donc procéder de même avec l'ensemble des ministères. Il s'agit d'abord d'identifier toutes les personnes en infraction, puis de leur faire rembourser à l'État ce qu'elles ont volé depuis longtemps et, à défaut de paiement, de prendre les sanctions nécessaires.

---

3. Il s'agit des douze travaux de l'éléphant d'Afrique lancés à grand renfort médiatique par le gouvernement précédent (autoroute, troisième pont et aéroport d'Abidjan, etc.).



Dans les négociations, les bailleurs de fonds nous disent que la dette est prioritaire, qu'elle doit même être payée avant les salaires. Je leur suggère alors de renforcer l'école, l'armée et la fonction publique, parce que, si ces trois éléments sont en crise, la transition est perdue. Si les militaires n'envisagent pas de retourner dans les casernes, si les fonctionnaires ne continuent pas de faire tourner la machine de l'État, si les élèves et étudiants ne sont pas calmés sur les campus, la transition peut s'arrêter. Alors, si les bailleurs de fonds veulent faire passer le remboursement de la dette avant, qu'ils trouvent les moyens de résoudre les problèmes sociaux. Cette année, la Côte d'Ivoire met plus de 400 milliards de son budget dans le secteur social, la masse salariale ne devrait pas dépasser 450 milliards. Si les bailleurs de fonds trouvent des moyens pour financer le social, moi, ça ne me dérange pas de payer la dette!

*Avez-vous identifié des perspectives de remise de dette ?*

**N**on, pas encore. Pour le moment, il faut payer, et je pense d'ailleurs que c'est mieux. Et puis, au-delà des recettes et des dépenses, il y a toute la stratégie de gestion. Dans le cadre d'un contrôle mensuel, on ne dépensera un franc que si ce franc se trouve déjà dans les caisses de l'État. Ça va être dur, ça sort complètement des pratiques habituelles de notre État. Nous sommes obligés de passer par là pour éviter les arriérés intérieurs. Lorsque les achats ne seront pas engagés conformément au budget, les agents qui passeront ces commandes au nom de l'État seront sanctionnés et payeront de leur poche.

*Pourtant, vous devez affronter de fortes revendications corporatistes, en particulier de l'armée. Comment comptez-vous faire ?*

**C'**est vrai, de mon point de vue, les militaires ont fait de la surenchère. Le général Gueï l'a dit : son premier objectif, en prenant le pouvoir, était d'améliorer les conditions de vie de ses pairs, de régler d'abord leurs propres problèmes. Mais les responsables de l'armée sont en train de réaliser que les problèmes qu'ils rencontraient n'étaient pas propres aux militaires. Ce sont des problèmes que tous les Ivoiriens rencontrent au quotidien. Quand ils sont sortis de leurs casernes, ils se sont jetés sur les voitures des particuliers

et sur toutes celles qui portaient des plaques jaunes [les voitures de l'administration, Ndlr]. Ils les ont parkées, se promènent avec, en changeant les plaques d'immatriculation. Mais je pense que c'est un effet euphorique du coup d'État. Ils croyaient que, dehors, c'était bien mieux que dans les casernes, mais ils se rendent compte que les gens du dehors souffrent autant qu'eux. Ils ont des revendications que nous arriverons, j'espère, à tempérer. D'ores et déjà, tous ceux qui avaient été radiés par l'ancien pouvoir ont été réintégrés, avec paiement des arriérés. C'est le cas du général Gueï lui-même. Nous essayons de résoudre leurs problèmes au coup par coup, progressivement. Nous sommes obligés de faire des arbitrages, mais ils sont très compréhensifs sur ce point. C'est donc en fonction des possibilités que nous déciderons.

*Si l'on sort de la stricte analyse conjoncturelle, on constate que la Côte d'Ivoire, qui avait amorcé depuis 1994 une nette reprise de croissance, semble aujourd'hui marquer le pas avec, notamment, une dégradation assez rapide au cours de l'année 1999. Certains envisagent des scénarios très pessimistes, y compris une éventuelle croissance négative en 2000. Comment expliquez-vous rétrospectivement ce revirement qui remet en cause l'image de l'« éléphant d'Afrique » mise en avant par le régime précédent ?*

**V**ous avez raison. Pour la préparation du budget, nous n'avons pas envisagé de retenir un taux de croissance négatif. Le Fonds suggérait un taux de croissance de 3 %. Nous avons été plus réalistes en acceptant et en travaillant sur la base d'une croissance nulle, parce que, dans l'immédiat, et au vu de l'état des lieux, il faut quand même prendre en compte l'impact du coup d'État. Le pouvoir a été renversé la veille de Noël, et ce coup d'État a traumatisé en partie les opérateurs économiques. Beaucoup d'entrepreneurs ont reçu la visite de militaires fixant de nouvelles règles du jeu, imposant des augmentations de salaires, exigeant la réintégration de personnes qui avaient été renvoyées, ce qui n'est pas de nature à rassurer les patrons. La production industrielle va probablement subir un contrecoup. Parallèlement, la production agricole, même si elle est importante en quantité, voit sa valeur sur le marché international se dégrader. En plus de ces deux facteurs, la population n'est pas rassurée. Il n'y a pas eu d'effusion de sang, il n'y a pas eu de guerre civile, mais les militaires eux-mêmes ne rassurent



pas tout le monde. Ils sont toujours dans la rue, ils ont des armes. On se dit que, probablement, ce n'est pas encore terminé. Et quand la population se dit que ce n'est pas terminé, cela a un effet psychologique qui agit sur ses capacités productives.

Enfin, il y a le poids de la corruption. Les gains post-dévaluation, qui étaient liés à l'effet de change mais aussi à la hausse des prix des produits café-cacao et au retour des capitaux, ont été gaspillés en détournements et vols au détriment des finances publiques. On parle aujourd'hui de 197 milliards de francs CFA mais, si l'on cumule, il s'agit en réalité de plus de 500 milliards. On avait pourtant reçu, comme le disait le président Bédié lui-même, une pluie de milliards au moment de la dévaluation. Ce n'est pas de l'incompétence, ce ne sont pas non plus des erreurs qui ont provoqué cette situation. C'est simplement la volonté expresse de s'enrichir, le désir de s'approprier ce qui appartient à l'État. C'est la mise en place systématique d'une mafia locale chargée de prendre ce qui appartient à l'État. C'est de la kleptocratie. Il existait un clan Bédié, comme existaient un clan Mobutu, un clan Suharto... Nous tentons maintenant de démonter ce clan.

*Le gouvernement de transition a-t-il déjà engagé un bilan de la présidence Bédié, ou cette mise à plat est-elle reportée à plus tard ?*

**A**vant la mission du FMI, nous avons fait le point, mais il était bon que ces estimations soient confirmées. La mission du Fonds les a non seulement confirmées, mais elle a même été surprise : le mal était plus profond que ce qu'elle pensait. La dégradation du déficit depuis deux mois invite à analyser la situation plus en profondeur. C'est pour cela qu'il a été demandé à la Banque mondiale de voir dans quelle mesure on pourrait aider l'État ivoirien et le gouvernement de transition à auditer les finances publiques, y compris les finances des collectivités locales (les communes), les mairies d'Abidjan et de certaines grandes villes de l'intérieur ayant une gestion qui n'est pas du tout claire. Il va falloir réhabiliter les finances publiques en général, le Trésor, la Douane. Les privatisations seront également auditées, avec, en particulier, les contrats de concession signés par l'État ivoirien. Seront également examinés les systèmes financiers de retraite et de prestations sociales (CNPS).

*En plus des gaspillages et détournements, avez-vous repéré d'autres indices de corruption ?*

**O**ui, et on n'est pas encore au bout ! Les dépenses qui ont eu lieu à Daoukro [ville natale de l'ancien Président, Ndlr] et chez M. et Mme Bédié ont été généralement budgétisées. D'ailleurs, les députés d'opposition n'ont pas cessé de dénoncer ces gaspillages. Il y a aussi de nombreuses dépenses hors budget qui se faisaient à la présidence de la République, dans certains ministères, dans certains établissements publics. C'était le laisser-faire, pas au sens noble du terme, mais au sens du « on fait comme le maître ». L'entretien des « courtisans » des différents ministres, le financement du PDCI sont autant de dépenses réalisées mais non budgétisées. Ces différents déficits ont été portés au compte des imprévus, puis ont alourdi le déficit public. Mais, au bout du compte, une bonne part de ce déficit est payée par la population. On n'a pas encore identifié tous les coupables.

*L'impact de la situation des marchés internationaux de matières premières atteste de la permanence d'une forte dépendance structurelle de l'économie ivoirienne. Comment, en tant que ministre du Budget mais aussi en tant qu'universitaire spécialiste des politiques économiques, concevez-vous une action gouvernementale qui permettrait de sortir de ce cercle vicieux ?*

**P**our le gouvernement de transition, nous sommes dans le court terme. Il faut gérer au jour le jour les problèmes qui se présentent, notamment les problèmes de salaires, de dette et, bien sûr, les problèmes ordinaires de l'administration. Mais, au-delà, il y a la mise en place des fondements d'une politique budgétaire de plus grande envergure à l'issue des élections de 2000. Le parti qui gagnera les élections prendra en charge la réforme des grands secteurs de l'économie ivoirienne. Mais, pour que le gouvernement qui arrive fasse ces réformes, il faut en poser le socle pendant cette période de transition et imposer la règle de la discipline budgétaire. Je pense que le ministre du Budget a également la responsabilité de mettre en place une politique budgétaire ayant des implications macroéconomiques. Dans la mesure où, dans notre pays, la politique monétaire est figée, c'est le budget qui doit permettre au secteur productif d'être compétitif et créateur d'emplois. Cela suppose une réforme fiscale de grande envergure, qui concernerait



la forme des déclarations d'impôts, l'assiette fiscale, le nombre et les types de contribuables, et qui serait marquée par une plus grande justice. Le budget doit être réorienté en direction du monde rural, le paysan payant plus d'impôts que les autres alors qu'il n'en bénéficie pas. Quant aux investissements privés, ils sont concentrés à Abidjan et dans les centres urbains. Les 400 milliards de dépenses sociales doivent être destinés notamment à la santé et la scolarisation en milieu rural, sachant que 50 % des enfants qui y vivent ne vont pas à l'école.

La croissance devrait venir en conséquence, après cette réforme fiscale et budgétaire. Mais ce n'est pas un objectif explicite recherché par le ministre ou l'universitaire que je suis. Il en résulte que, dans les discussions avec le Fonds, c'est la croissance zéro qui a été retenue. Le Fonds n'était pas d'accord et voulait une croissance de 3 %. Mais cela permet de mettre les compteurs à zéro en cette année de coup d'État.

*Il n'en reste pas moins que la dépendance structurelle s'avère un problème fondamental de l'économie ivoirienne. Elle handicape l'« éléphant d'Afrique » par rapport aux dragons de l'Asie du Sud-Est auxquels l'ancien régime plaisait à se comparer. N'est-il pas nécessaire d'avoir des politiques sectorielles ou des politiques plus volontaristes pour briser cette dépendance ?*

○ui, mais ces politiques ne se feront pas comme le précédent gouvernement croyait qu'elles devaient se faire, à savoir par les gros investissements publics de l'« éléphant d'Afrique ». Ces gros investissements ne pouvaient d'ailleurs pas commencer et devaient simplement entraîner un accroissement de l'endettement de l'État. La politique volontariste de restructuration de l'économie passe par le jeu des institutions : on doit revoir les structures de notre pays, la forme et l'esprit du modèle d'entreprise, du modèle d'investissement, des relations sociales et salariales. On doit rentrer dans le fond de la discussion, essayer d'établir grâce à la transition un dialogue social pour savoir ce que les Ivoiriens veulent, et travailler dans ce sens. Une réflexion est actuellement conduite au niveau de la Constitution et du code électoral ; mais elle devra se poursuivre aussi au niveau de l'économie.

C'est une politique volontariste de la part de l'État. Les règles du jeu seront précisées. La Banque mondiale ne souhaite pas, par exemple, que l'on touche au code du travail. Il est vrai que si, durant la période de restructuration, on

touche aux différents codes (du travail, des investissements) sans dialogue préalable, les partenaires salariés et les patrons risquent de ne pas être contents. Il faut donc laisser se développer des arrangements contractuels et supprimer les poches de rentes en augmentant la concurrence, condition du démantèlement de la mafia gouvernementale locale. La mafia kleptocratique.

*Vous êtes un économiste connu pour ses positions libérales, défendues avec beaucoup de vigueur. Comment conciliez-vous vos convictions avec les orientations du parti auquel vous adhérez, qui est membre de l'Internationale socialiste, et qui privilégie plutôt les logiques redistributives ? En vous provoquant un peu, ne seriez-vous pas plus proche des positions de l'ancien Premier ministre puis vice-président du Fonds monétaire international ?*

**J**e répondrai d'abord à la dernière question. Je me situe aux antipodes des positions de l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara. Je l'ai vu mener sa politique économique à la matraque et aux gaz lacrymogènes à Abidjan. On n'est donc pas du tout d'accord sur les instruments de politique économique !

En ce qui concerne l'Internationale socialiste, c'est vraiment une Internationale : elle va de Castro à Schröder et Blair. Sur l'échiquier politique ivoirien, les idées qui cadraient le mieux avec les positions libérales, la doctrine qui se trouvait la plus proche de la perception que j'ai de la Côte d'Ivoire étaient celles du Front populaire ivoirien : la liberté dans le monde politique comme dans le monde des affaires, la liberté de la presse comme la liberté d'entreprise. Et c'est cet amour de la liberté que je partage avec tous mes camarades du FPI, que je n'ai pas trouvé ailleurs, ni dans le PDCI, ni chez Ouattara. En raison de l'appartenance du FPI à l'Internationale socialiste, il est vrai que, sur un certain nombre de points, il peut y avoir des positions divergentes. Mais, dans le cas de la Côte d'Ivoire, la lutte contre le monopole politique est aussi la lutte contre les rentiers. Liberté politique, liberté d'entreprise, c'est un même combat. Gbagbo et moi sommes d'accord depuis notre première rencontre.

*La très large ouverture de l'économie ivoirienne aux capitaux et aux hommes est souvent présentée comme l'un des facteurs explicatifs de la croissance des années 60-80. La poursuite de cette ouverture est-elle souhaitable et soutenable ?*



**P**as sous cette forme. Mais cet aspect devra être géré par le gouvernement issu de la transition. Il est de plus en plus question d'envisager la création de zones franches en Côte d'Ivoire, qui pourraient fournir des emplois, même si ces emplois peuvent être mal payés. Le SMIG est un salaire plafond, et les gens qui, en Côte d'Ivoire, touchent le SMIG sont des privilégiés. Il est souhaitable d'ouvrir le pays aux investisseurs, aux partenaires. Mais cette ouverture ne signifiera pas remplacer les monopoles d'État par des monopoles privés.

C'est pour cela, d'ailleurs, que la privatisation de la Société ivoirienne de raffinage (SIR) a été reportée. Le groupe vainqueur de l'appel d'offres proposait un prix peu élevé (47 milliards de francs CFA) par rapport à ses concurrents. Le meilleur acheteur (100 milliards) a été exclu de la compétition sans que l'on sache pourquoi. Personne cependant ne connaît actuellement la valeur de la SIR. Et puis, au-delà de cet aspect, il y a d'autres éléments à prendre en compte. Le cahier des charges demandait une libéralisation totale du marché pétrolier. Or, les repreneurs pressentis souhaitaient au contraire une fermeture du marché pétrolier, ce qui aurait pu se faire avec l'ancien régime. Cette privatisation ne doit pas se faire avec la garantie d'un monopole d'exploitation. Nous voulons jouer à fond sur la concurrence et l'économie de marché.

*Parmi les conséquences de l'ouverture de l'économie ivoirienne, il y a la place des étrangers dans la population. La permanence du débat sur le statut des étrangers, notamment au sein de la Commission consultative constitutionnelle (CCCE) et dans la presse, montre que l'ivoirité a largement survécu à l'ancien président de la République qui s'en était fait l'apôtre. Quels sont les risques d'un tel débat pour la période de transition et pour la Côte d'Ivoire ?*

**J'**ai détesté le régime Bédié à cause de sa politique en général mais surtout à cause de son éloge de l'ivoirité. J'ai été très dur avec les collègues universitaires qui se faisaient les défenseurs et les promoteurs de ce mot, que certains ont essayé de transformer en concept sans d'ailleurs y parvenir. Pour eux, il s'agissait de fonder la distinction entre étrangers et Ivoiriens. Une distinction non seulement politique, mais aussi de droit. Il s'agissait de pouvoir fonder une classification entre les Ivoiriens « de souche » et les Ivoiriens « de circonstance » en recourant au comptage des générations.

Cette dérive conduisait tout droit à un fascisme ethniste à l'africaine. Ce sont les populations du nord de la Côte d'Ivoire qui sont les premières victimes de l'ivoirité.

Avec le coup d'État, ces effets pervers n'ont pas disparu. C'est comme les vestiges du communisme au lendemain de la chute du Mur. Ils sont d'autant plus présents que les adeptes et défenseurs de cette tendance n'ont pas été inquiétés. Les acteurs sont là. Et ils reprennent du service en toute liberté.

Ce qui se discute aujourd'hui au sein de la CCCE et qui polarise les débats, c'est la question des conditions d'éligibilité du Président. Les débats révèlent des positions extrêmes, mais il semble que l'on s'achemine vers des choix modérés calés sur le code de la nationalité du début des années 70. Le Président doit être ivoirien, mais ivoirien d'origine – c'est à dire né en Côte d'Ivoire de parents ivoiriens – et non pas ivoirien de souche. La notion d'ivoirien de souche renvoie directement à l'ivoirité : pour ses défenseurs, elle correspond aux descendants des tribus en place avant 1893. L'ivoirité à des fondements tribalistes inadmissibles.

En ce qui concerne A. Ouattara, sa candidature ne soulève pas de problème. Beaucoup souhaitent que la transition se fasse à leur profit. Mais la transition doit être comme Jean-Baptiste vis-à-vis de Jésus : il a préparé les hommes à la venue du Christ sans être lui-même le Christ, en préparant le terrain et non en travaillant pour lui-même...

Au-delà du débat politique, il existe un évident conflit d'intérêts entre factions pour le contrôle de l'économie. Mais ce conflit, à travers les alliances du camp Bédié et du camp d'Ouattara, reflète aussi les clivages existants au sein du patronat français entre la vieille garde – celle des comptoirs – et les jeunes managers beaucoup plus offensifs. On peut l'illustrer symboliquement avec Bédié, SIFCA et la CFAO d'un côté, Bouygues et Ouattara de l'autre. Les luttes pour le contrôle du secteur café-cacao, de l'énergie, de l'eau, de l'hévéa ou des grands chantiers comme l'aéroport en sont l'expression tangible. Ces logiques de capture et de monopoles à la Bill Gates ont été transposées sur le plan politique à travers l'ivoirité. Il s'agit des motifs véritables qui ont failli nous conduire à la guerre civile. En 1993, Bédié [alors président de l'Assemblée nationale, Ndlr] avait fait distribuer des enveloppes à tous les députés pour bloquer la privatisation de Côte d'Ivoire-Telecom que voulait engager le Premier ministre Ouattara, qui s'était illustré dans une privatisation de l'énergie électrique rondement menée.



Aujourd'hui, la contre-offensive de la nouvelle Caistab pour remettre en place une stabilisation, avec une alliance entre une direction héritière des pratiques antérieures et des représentants de producteurs largement fantoches, révèle une autre tentative de maintenir l'ordre ancien. Les accusations contre SIFCA sont l'expression du malaise ressenti par tous ceux qui aspirent au changement. Il faut que l'État fasse le ménage. Les ventes à la moyenne, pourquoi pas, mais pas avec les mêmes ! La solution, c'est la fin de la Caisse et le renforcement du CICC qu'il faut construire<sup>4</sup>. Il faut faire sauter les monopoles ! ■

Propos recueillis à Abidjan le 15 février 2000

par Bernard Contamin et Bruno Losch

pour *Politique Africaine*

---

4. Le programme de ventes à la moyenne était la procédure utilisée par la Caisse de stabilisation du café et du cacao avant la libéralisation. Il permettait un écoulement régulier de la récolte par des ventes étalées sur toute l'année. Sa suppression est présentée par ses défenseurs comme la cause principale de la chute des cours du cacao, la récolte ivoirienne équivalant à 45 % de l'offre mondiale. L'effondrement des revenus des planteurs a suscité un débat technique sur la remise en place du système. Le CICC (Comité interprofessionnel du café et du cacao) a été créé à l'occasion du démantèlement de l'ancienne Caisse, parallèlement à la création d'une nouvelle Caistab dont le rôle est désormais limité à l'enregistrement des contrats et à l'information du secteur. SIFCA est le principal holding agro-industriel ivoirien, dont Konan Bédié était actionnaire.